

heure, afin de s'enquérir des problèmes auxquels les anciens combattants doivent faire face, et soumettre au Parlement des mesures législatives dont ils bénéficieraient. J'espère en toute sincérité que ces lois seront conçues dans un esprit aussi large et aussi favorable que possible de manière que les vétérans de la grande guerre reçoivent le bénéfice du doute dans tous les cas particuliers qui se présentent.

Je désire également me faire le champion des facteurs de la poste rurale du pays en général. Pour moi, il n'y a pas une catégorie de fonctionnaires publics qui soient plus fidèles ou qui accomplissent une tâche plus onéreuse que les facteurs de la poste urbaine et de la poste rurale. Tous ces serviteurs publics pour ainsi dire sont mariés et pères de famille, et j'insiste auprès du Gouvernement du jour afin qu'il inaugure un régime raisonnable en ce qui regarde les facteurs de la poste rurale. Les entreprises de cette nature ne devraient pas être adjudgées par voie de soumission. La rémunération devrait être d'au moins \$1,400 par année partout où le parcours autorise à le faire et encore, ces appointements ne seraient guère suffisants. Le taux de la rémunération devrait être sur le pied de \$70 par mille.

Je tiens à profiter de l'occasion pour affirmer que mes commettants et moi-même favorisons de tout cœur le réseau national, tel qu'il est présentement organisé, après le fusionnement des diverses lignes de chemin de fer opéré par le parti conservateur. Je suis heureux de rendre hommage au conseil d'administration qui a réussi à faire surgir l'ordre du chaos et à assurer au réseau la magnifique situation dans laquelle il se trouve à l'heure actuelle. J'ai la ferme conviction que, d'ici à quelques années, le National-Canadien sera exploité à bénéfice.

J'ai été charmé l'autre jour d'entendre un ministre dire qu'un crédit considérable sera consacré à l'excellente œuvre des travaux de recherches. Je m'intéresse grandement à ce travail depuis nombre d'années. Loin de moi l'idée de prétendre que je suis un expert en cette matière; cependant, j'ai toujours été d'avis que dans un pays comme le nôtre ces travaux de recherches devraient être poursuivis sur une plus vaste échelle qu'on ne l'a fait par le passé. En me plaçant au point de vue tant de l'agriculture que de l'industrie, je prévois que nous retirerons des résultats merveilleux grâce à l'assistance que le Parlement prête à ces travaux de recherches. Le Canada ne manque pas de savants qui sont en mesure de mener ces travaux à bonne fin; cependant, il faut prendre grand soin de bien coordonner les efforts pour ce qui est de ces travaux. En lisant un article de journal l'autre jour, j'ai été grandement surpris et intéressé en même

[M. Pettit.]

temps d'apprendre que le Canada subit une perte sèche de 30 millions de dollars par année, du fait de la rouille. Or, si les travaux de recherches industrielles arrivaient à découvrir le moyen d'obvier à ce fléau, cela compenserait amplement les sommes que nous déboursions de ce chef. A mon titre de représentant de Welland, je prêterai le plus cordial appui au Gouvernement lorsqu'il accordera de temps à autre des subventions généreuses afin de venir en aide aux travaux de laboratoires.

Les derniers remaniements du tarif en ce qui regarde l'industrie des lainages me causent passablement d'inquiétude. Pour moi, cette industrie a déjà reçu un rude coup du Gouvernement du fait de la préférence élevée qui fut accordée à l'Angleterre par le passé. J'ai foi en la doctrine visant au développement du commerce interimpérial; je ne crois pas, cependant, qu'il y ait lieu de resserrer les relations commerciales entre les diverses parties de l'empire aux dépens d'une industrie canadienne aussi importante, surtout du moment que des branches connexes de cette industrie en subiront des torts graves. Si l'industrie des lainages était prospère et se développait comme elle le devrait, les cultivateurs trouveraient à écouler facilement la laine de leurs moutons et l'industrie ovine serait prospère. Les moutons au pâturage enrichissent le sol et détruisent les mauvaises herbes sans compter que la viande du mouton et de l'agneau trouvent facilement à s'écouler sur le marché domestique. Aussi bien, si l'on fait tort de quelque manière à l'industrie lainière, le contre-coup se fait sentir dans différentes directions et nuit à d'autres industries qui en dépendent, notamment celle de l'élevage du mouton.

Je suis partisan convaincu de l'inauguration d'une politique nationale du combustible au Canada. Je verrais d'un bon œil que le Gouvernement fixât ce que j'appellerai un tarif de transport à perte, disons de \$5 ou \$6 par tonne pour amener la houille de l'Alberta et de la Nouvelle-Ecosse sur les marchés du centre du Canada, surtout de la province de l'Ontario. On devrait fixer pour les compagnies de chemin de fer ce que l'on est convenu d'appeler un tarif d'ensemble, lequel, si j'ai bien compris, serait d'environ \$9 ou \$10, et la différence entre ce tarif et le prix de transport à perte devrait être comblée par le trésor public. Si nous adoptions ce régime, j'ai la conviction que la houille canadienne pourrait être vendue au consommateur de l'Ontario au prix de \$13 à \$14 par tonne. Dans la ville de Welland, cet hiver, j'ai acheté du charbon au prix de \$14.75 par tonne et, depuis quelques années, je n'ai jamais payé moins de \$14 par tonne. Je continuerais à payer ce prix avec